

LE TEMPS

FISCALITÉ

Cinq communes vaudoises balayent une hausse d'impôt

Il n'y aura pas de hausse d'impôt à Morges, Bassins, Prangins, Saint-Sulpice et Coppet. A l'issue de campagnes agitées, les opposants à une hausse de la fiscalité communale ont largement remporté leur combat dans les urnes.



Vue aérienne de la ville de Morges. — © Alamy Stock Photo



Raphaël Jotterand

Publié dimanche 15 mai 2022 à 16:54
Modifié dimanche 15 mai 2022 à 18:58

A la question de savoir si augmenter les impôts en 2022 était encore imaginable, la réponse est non, au vu de cette journée de votation. En effet, dans les cinq communes qui se prononçaient ce dimanche sur une éventuelle hausse d'impôt, les résultats ont été largement à la faveur des opposants.

Seule ville à se prononcer sur cette question épineuse, Morges n'a pas laissé place au suspens. En refusant à 59,6% la proposition des Vert-e-s de passer de 67 à 68 points pour consolider un fond dédié au climat, la population a fait un choix économique plutôt qu'écologique. «Les citoyens ont suivi notre doute de savoir si le Conseil communal avait pris la bonne décision. Nous avons la preuve qu'augmenter les impôts n'est pas la bonne méthode pour répondre à la transition énergétique», affirme le PLR Logan Romanens, président du comité référendaire. Pour la droite morgienne, ce résultat s'explique notamment par le mauvais timing entre covid et crise ukrainienne.

Pour les opposants, difficile de cacher la déception. «Ce n'est pas l'investissement qui coûte cher, mais l'inaction. D'autant plus que les impôts cantonaux baisseront de 5 points l'année prochaine. Ce petit point d'impôt aurait pu être digérable facilement», commente le mouvement «Un café pour le climat», mené par l'écologiste Pascal Gemperli.

Les communes riches disent non

Lire aussi: [Des communes vaudoises se déchirent autour du point d'impôt](#)

Dans les autres communes qui se prononçaient sur cette même thématique, les résultats sont sans appel. Du côté de Bassins, 60% des habitants ont dit non (328) à une hausse d'impôt contre 205 oui et 6 bulletins blancs. Pour rappel la commune de la Côte souhaitait passer à 75 points à la place de 72,5.

Sur les bords du Léman, Saint-Sulpice, Prangins et Coppet n'ont pas fait de concessions. Considérés comme étant des communes riches [contribuables de la péréquation, ndlr] ces trois villages ont tous rejeté l'idée d'une augmentation d'impôt par plus de 60% des suffrages. C'est à Prangins que l'idée a été la plus mal reçue, se voyant balayer par 79% des votants.